

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Riposte contre le terrorisme dans le nord du pays :

De la sécurité au développement, le président Faure met les bouchées doubles



Le PM Victoire Tomégah-Dogbé (milieu) lançant les travaux communautaires

Football et homosexualité :
Quand Idrissa Gana Gueye se fait respecter

En prélude à sa prise de fonction le nouveau DG du BIT, exprime sa reconnaissance au chef de l'Etat togolais



Poignée de mains entre le Président Faure Gnassingbé et le DG du BIT Gilbert Houngbo

« Crise d'autorité, abus du pouvoir » :
Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan déballe tout



Lutte contre la vie chère :
Le gouvernement supprime la TVA sur les produits de première nécessité



Les ministres Kodjo Adedze et Sayi Yaya

Attaque de Kpékankandi :
Une "quinzaine d'assailants" a été tués, selon le ministre Yark



Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité

Dossier Petrolegate : **La cour d'appel donne raison à la famille Adjakly et confirme le jugement du tribunal**



Modernisation de la CCIT

Les députés ramènent la loi relative de 28 à 6 articles

Au Togo, dans le cadre de la réforme de la chambre du commerce et d'industrie engagée depuis quelques années par le gouvernement, l'Assemblée Nationale a procédé le mardi 17 mai 2022 au vote à l'unanimité des députés présents du projet de loi relative à la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Togo) au cours de la 8^{ème} séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2022.

En effet, présidée par Mme Chantale Yawa Tségan, présidente de l'Assemblée nationale, en présence de deux commissaires du gouvernement à savoir le ministre du commerce Sévon Kodjo Adédzé et son homologue des droits de l'homme chargé des relations avec les institutions de la république Christian Trimua, cette séance a permis à la représentation nationale

d'adopter à l'humanité la nouvelle loi relative à la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Togo). Et ceci après la présentation du rapport des travaux en commission. Le vote de cette loi vient alléger le dispositif législatif, moderniser et redynamiser la chambre de commerce et d'industrie du Togo.

L'objectif cette loi est de rendre plus cohérentes, efficaces et flexibles les dispositions organisant la CCI-



Togo. Ainsi, cette loi vient rendre plus souple et flexible la loi relative à la chambre consulaire du Togo en passant de 28 articles pour l'ancienne loi à 6 avec comme changement majeure le changement de la personnalité juri-

dique. On parlera désormais de la CCI-Togo au lieu de la CCIT. Selon le ministre du commerce, par ce vote l'As-

semblée nationale marque une étape décisive dans le processus de renouvellement du cadre légal réglementaire et institutionnel de la chambre consulaire du Togo»

Il convient de rappeler que la loi créant la chambre du commerce et d'industrie du Togo remonte au 10 janvier 2007. Et depuis le 6 janvier 2021 sa gestion est assurée par une délégation spéciale consulaire.

Carole A.

Lancement de l'Évaluation PEFA 2018-2020:

Le Togo veut rassurer ses partenaires

Le gouvernement togolais, afin de redonner confiance à ses différents partenaires financiers et techniques sur la gestion des fonds à lui alloué, a en collaboration avec l'Union Européenne organisé un séminaire d'évaluation du système de gestion des finances publiques du Togo suivant la méthodologie PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) sur la période 2018-2020.



Les travaux de cette évaluation qui permettront aux experts d'avoir une idée claire sur l'utilisation des fonds débloqués pour la mise en œuvre des différents projets et programmes ainsi que les résultats obtenus au cours de cette période ont été lancés le mardi dernier à Lomé par le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya. Les résultats finaux de ces travaux qui seront disponibles d'ici la fin de l'année 2022, vont, à en croire le ministre, au-delà du processus traditionnel de contrôle et

d'évaluation, intégrer de nouvelles thématiques émergentes qui cadrent avec les ambitions du gouvernement retracées dans la feuille de route 2020-2025. « La présente évaluation va au-delà du processus traditionnel car elle intègre de nouvelles thématiques émergentes et qui cadrent bien avec les ambitions du gouvernement retracées dans la feuille de route 2020-2025. Il s'agit de la prise en compte de la dimension genre et changement climatique dans la gestion des finances publiques. Ainsi l'évaluation de cette année couvrira le PEFA traditionnel sur les finances publiques, le PEFA

genre et le PEFA climat », a indiqué Sani Yaya.

M. Yaya ajoute que cet exercice va permettre au Togo d'être situé sur ses performances en matière de gestion des finances publiques. « Les politiques de réformes mises en œuvre depuis cette époque par le gouvernement donnent des résultats encourageants qui sont démontrés à travers les différentes évaluations des institutions internationales. Malgré ces progrès beaucoup de défis attendent d'être relevés. C'est pour cela que nous devons poursuivre la mise en œuvre des réformes pour renforcer le décollage de notre économie et progresser vers l'émergence », a-t-il soutenu. Du côté de l'expert européen, on estime que la période qui sera examinée est très capitale pour le Togo vu la densité des réformes engagées par le gouvernement.

« La période qui sera passée en revue est très importante pour le Togo notamment dans le domaine de la gestion des finances publiques. Car pendant ce temps, le pays a entrepris des réformes ambitieuses et fondamentales qui ont abouti au basculement vers un immense programme depuis janvier 2021. Selon la méthodologie de 2016, tous ces éléments doivent être documentés », a expliqué M. Joaquin Tasso Villalonga, Ambassadeur de l'UE au Togo.

Crise mondiale :

Le président de l'Union africaine appelle les africains à changer leurs habitudes alimentaires

Le chef d'État sénégalais, Macky Sall, président en exercice de l'Union africaine a invité les Africains à modifier leurs habitudes alimentaires pour ne pas dépendre des conjonctures extérieures. C'est ce qu'a rapporté dimanche l'agence de presse du Sénégal (APS). Le président Macky Sall intervenait lors de la Conférence économique Dakar 2022 axée sur le thème: « L'Afrique partenaire leader » qui a connu la participation de personnalités européennes et africaines, ainsi que des structures internationales, y compris l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

« Nous ne maîtrisons ni la production, ni les chaînes logistiques et nous sommes totalement à la merci de la conjoncture. Il faut que nous changions aussi nos habitudes alimentaires », a déclaré Macky Sall. « Quand vous regardez le monde, il y a des prédominances par continent. L'Europe, c'est le continent du blé. L'Amérique, c'est le continent du maïs. L'Asie, c'est le continent du riz. Et l'Afrique, c'est le continent du mil », a-t-il souligné.

« Le mil, on nous l'a fait lâcher, on nous a importé le riz d'Asie. Maintenant, on ne sait que manger du riz et on n'en produit pas assez. On ne sait que manger du pain. On ne produit pas de blé; Donc, on est structurellement dépendant. C'est ça le problème de fond », a déploré le président Sall. Pour finir, il a invité les Africains à consommer des plats à base de maïs, du mil, du niébé etc. « Sinon, on sera toujours à la merci de n'importe quelle conjoncture », a souligné Macky Sall.



CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable
Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication
Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef
Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction
Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Ampiaba A.

La Rédaction

Riposte contre le terrorisme dans le nord du pays :

De la sécurité au développement, le président Faure met les bouchées doubles

Pour la première fois, le Togo a été frappé dans la nuit du 10 au 11 mai : le poste militaire de Kpékpakandi au nord du pays a été pris pour cible, huit soldats ont été tués, treize autres blessés. Aussitôt, les autorités togolaises ont condamné un assaut « lâche et barbare », avant d'annoncer plusieurs mesures. Pour parer à toute éventualité et prémunir le pays contre l'insécurité, le gouvernement adopte une démarche préventive. Dans ce cadre le pays a rapidement procédé à la réorganisation rapide et au renforcement du dispositif militaire de l'Opération Koundjoaré en vue de contenir les menaces sécuritaires. A cette batterie de mesure s'ajoute le programme d'urgence de développement d'un montant de plus 16 milliards de FCFA initié par le gouvernement pour enrayer la pauvreté, garantir un mieux-être ainsi qu'une protection sociale infaillible dans la région des savanes.

Alors que des contrôles et un large ratissage ont été lancés immédiatement après l'attaque, une centaine d'hommes a été expressément envoyée dans la région des savanes pour renforcer les différents postes de sécurité. Des équipements techniques et de nouvelles armes, dont des mitrailleuses, ont également été mis à la disposition des équipes qui restent désormais sur le qui-vive le long de la frontière avec le Burkina-Faso. « La mission consiste à renforcer le verrouillage systématique du cordon frontalier », explique une source sécuritaire.

La sécurisation de cette région s'annonce déjà difficile tant les groupes terroristes sont implantés de l'autre côté de la frontière, au Burkina Faso. Mais pas impossible avec l'engagement du président togolais Faure Gnassingbé, la volonté manifeste des forces de défense et de sécurité avec la collaboration patriotique de la population. À plus long terme, le ministère des Armées a annoncé qu'il recruterait de nouveaux militaires dans les rangs des Forces armées togolaise. D'ici juin, 1 555 nouvelles recrues achèveront leur formation au Centre national d'instruction des forces armées togolaises (CNI/FAT) de Kara. Une montée en puissance des effectifs était prévue : selon sa première loi de programmation militaire, le Togo consacrera 722 milliards de Francs CFA au renforcement des équipements de ses forces armées. Les effectifs passeront de 17 773 hommes fin 2020 à 22 020 en 2025. L'armée de terre, composée de plusieurs unités spécifiques, se verra doter d'équipements supplémentaires avec 15 chars de combat légers, 25 véhicules blindés de transport des troupes, 127

véhicules tactiques légers, 7 porte-engins, 4 véhicules légers de commandement, 19 véhicules légers de reconnaissance et de liaison, 20 embarquements motorisés et 59 véhicules de transport logistique.

Outre le renforcement sécuritaire, le gouvernement togolais met les bouchées doubles pour venir à bout de la pauvreté, autre souci de la région. La région des savanes, la plus pauvre du pays et la plus exposée à la menace terroriste, fait l'objet d'un programme d'urgence de développement d'un montant de plus 16 milliards de Francs Cfa.

L'eau, l'électricité et la santé, 75 forages sont en cours de construction dans près de 30 localités frontalières. Des adductions d'eau potable seront construites dans toutes les bases militaires installées dans la préfecture. En matière d'énergie, il est programmé des travaux d'extension du réseau et l'électrification à court terme de plus d'une dizaine de localités. Près de 280 lampadaires solaires seront installés.

Afin d'améliorer l'accès aux soins de santé, l'Etat fera construire 02 Unités de soins périphériques à Nassiégou et Safobé tout en renforçant le plateau technique de l'USP de Sam Naba et Boadé. Quant à l'USP de Timbou, elle sera transformée en Centre médico-social (CMS). Aussi, un nouveau Centre médico-social sera construit entre Gouloungoussi et Gnoaga.

Education, agriculture et infrastructures de connectivité

Pour le compte de l'éducation, plus de 30 nouvelles salles de classe équipées en tables-bancs seront construites dans 06 localités : Boadé, Gnoaga, Gouloungoussi, Nassiégou, Sam Naba et Cinkassé. Dans le secteur



agricole, 02 Zones d'aménagement agricoles planifiées (Zaap) sont en cours d'aménagement à Timbou et Gouloungoussi. Actuellement, des retenues d'eau sont construites à Sam Naba, Nassiégou, Gouloungoussi, Gnoaga, Boadé, Cinkassé et Safobé.

En termes d'infrastructures de connectivité, près de 10 tronçons (plus de 150 km de pistes rurales) sont en train d'être aménagés. Ces infrastructures de connectivité vont relier et désenclaver les localités de

Biankouri, Zintango, Korenzoaga, Kassou, Safobé, Natingou et Dontougou. Ces différentes interventions changeront les conditions de vie des communautés. Ce qui, une fois encore, confirme les efforts du Togo en matière de politique de développement à la base.

Par ailleurs, pour prévenir la manipulation des populations locales par ces hommes sans loi ni foi pour prospérer, une vaste campagne de sensibilisation est également lancée pour mettre les habitants de la région

à contribution dans la remontée des informations. Ceci en dotant aussi les chefs cantons, de villages et des quartiers ainsi que des CDQ est moyens d'alertes rapide des équipes des forces de défense et de sécurité qui patrouillent dans chaque zone. Sur le plan diplomatique le Togo reçoit également un soutien de taille dans cette lutte.

Comme on le constate, le peuple togolais ne s'est jamais senti seul dans cette lutte contre les forces du mal. Des pays amis et la communauté internationale, tous ont exprimé leur compassion au peuple togolais meurtri mais toujours debout pour en finir avec ces esprits malveillants. Une pluie de messages d'encouragement des Chefs d'État africains et des organisations régionales, continentales et internationales envoyés au Président Faure Gnassingbé.

Que ce soit l'Organisation des Nations Unies,

Suite à la page 4

Lutte contre la vie chère :

Le gouvernement supprime la TVA sur les produits de première nécessité

Le gouvernement togolais ne se donne aucun répit tant que la population n'ait pas encore la solution à la vie chère qui secoue le monde entier. Après les quatre mesures prises le 27 avril 2022 pour amortir la flambée des produits de première nécessité, le président Faure Gnassingbé et son gouvernement viennent d'exonérer cette catégorie de produits de la TVA. Cette décision a été rendu publique par un arrêté signé le 17 mai 2022 par le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya

Par cet arrêté, le lait concentré sucré en boîte de 160g, le lait non sucré en boîte de 1kg, la farine de blé en sac de 50kg, la graine de karité, l'huile de palme brute (en vrac), l'huile oléine brute (en vrac), oléine de karité brute (en vrac), le polyéthylène (en sac), la résine compound (en sac), préforme de bouteilles plastique, les bouchons en plastique, les tomates concentrées en boîte de 70g sont jusqu'à nouvel ordre exonérés de la TVA à



Les ministres Kodjo Adedze et Sani Yaya

l'importation ou à la vente sur le territoire togolais.

Les marchandises présentes sur les quais portuaires à la date d'effet de l'arrêté ou transférés dans les magasins et aires de dédouanement ou dans les entrepôts bénéficient de la présente mesure, précise l'arrêté signé du ministre Sani Yaya.

Les marchandises ayant déjà fait l'objet d'une déclaration d'enlèvement provisoire (BEP) ou d'une déclaration en détail en attente de paiement peuvent également bénéficier de la présente mesure à la demande de l'importateur.

Par ailleurs, sur les quantités des produits restant encore en stocks et dont l'achat avait ouvert droit à la déduction de la TVA, aucune régularisation de la TVA déduite antérieurement ne peut être effectuée. Il est également interdit de facturer lors de la vente, souligne l'arrêté.

Petit à petit, le gouvernement soulage les populations pour sortir de cette crise née de la Covid-19 et exacerbée par la guerre en Ukraine.

Daniel A.

Dossier Petrolegate : La cour d'appel donne raison à la famille Adjakly et confirme le jugement du tribunal

Révéle au grand public par le journal l'Alternative une presse privée togolaise dans sa parution N°879 du 09 juin 2020 faisant état d'un détournement par la famille Adjakly de 400 à 500 milliards de FCFA dans la chaîne d'approvisionnement en produits pétroliers dont le Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPPP) détient une responsabilité dans les commandes des produits pétroliers pour le Togo, le dossier dit « Petrolegate » a connu son délibéré le 12 mai dernier à la cour d'appel de Lomé. En effet, depuis 2 ans et à la suite de nombreux reports dont le dernier intervenu le 14 avril 2022 pour des motifs techniques liés au code de procédure afin de permettre au nouveau magistrat de pouvoir s'imprégner des faits, la Cour d'appel de Lomé a rendu son verdict en confirmant la condamnation du journal l'alternative et son Directeur de publication Ferdinand Ayité.



Reconnus coupables de diffamation et de publication de fausses informations par les juges de la cour d'appel, le journal l'alternative et son Directeur de publication sont solidairement condamnés aux mêmes peines qu'en première instance à savoir payer la somme de 6 millions aux plaignants pour diffamation. Le juge Etsè Komi a rejeté l'appel des avocats du journaliste au regard de nombreuses carences liées à son dossier et confirme de ce fait la décision du tribunal correctionnel de Lomé qui avait condamné le journaliste et son journal pour diffamation. Du côté du conseil des avocats de la famille Adjakly mise en cause dans le dossier Petrolegate, c'est la satisfac-

tion totale. L'attente a été longue : «Je suis satisfait sur le plan du droit. J'estime que la cour d'appel a respecté la loi et a fait respecter la loi.», a confié Me Julien Kikou, un des avocats de la famille Adjakly à l'issue du prononcé du verdict. L'avocat estime également que la décision des juges vient éclairer les règles éthiques et déontologiques relatives à l'exercice de la profession de journalisme et au respect des règles liées à la profession. «J'espère que Monsieur Ayité et le journal l'Alternative vont tirer les leçons pour l'avenir et que globalement toute la profession journalistique va aussi tirer les enseignements de ce procès en diffamation. Ce que le tribunal correction-

nel et la cour d'appel ont rappelé, ce sont les limites dans lesquelles la liberté journalistique doit s'exercer et dans cette affaire, la cour a dit que ces limites ont été dépassées et Monsieur Ayité et son journal ont été sanctionnés en conséquence», a-t-il poursuivi. Plusieurs fois reporté depuis deux ans, le procès ouvert depuis 2020 a enfin donné son verdict au grand bonheur de la famille Adjakly dont les avocats ont pendant longtemps réfuté le contenu des articles publiés par le journal L'Alternative. Pour ces derniers, les articles publiés par le journal ne sont basés sur aucune crédibilité car les faits imputables aux mis en cause par la presse ne sont pas envisageables « Cette affaire dite de Petrolegate mérite d'être classée dans la catégorie

des fables», faisait savoir en conférence de presse en février 2021, Maître Eric Sossah, avocat de la famille Adjakly pour qui, « les détournements présumés et imputés à son client, n'ont jamais pu exister ». Ajouté à cela, les avocats des mis en cause ont, durant très longtemps dénoncé le caractère diffamatoire des articles relayés par les médias au vu du manque de preuves pour étayer les accusations portées sur la famille Adjakly depuis le début de ce scandale relatif aux commandes des produits pétroliers pour le

marché togolais : « Le journaliste n'a jamais été capable d'apporter la moindre preuve ou le moindre élément pour permettre d'expliquer ou de justifier que ce qu'il a publié est basé sur un élément de vérité. Ne l'ayant jamais fait le délit de diffamation est parfaitement consommé, le délit de fausse information aussi parce que les deux concourent ensemble finalement à éconduire et à empoisonner l'opinion. Quand on dit quelque chose qui est faux ou qui n'a pas de base véridique aucune, c'est une diffamation», confirme Maître Eric Sossah. La cour d'appel a rendu ce 12 mai sa décision en toute transparence et en toute liberté pour dire le droit afin que justice soit faite dans ce dossier pétrolier qui a alimenté les débats depuis deux ans. Il faut rappeler que le verdict a été rendu ce 12 mai en l'absence des mis en cause et de leurs avocats.

La Rédaction

OTR renforce ses capacités de vérification fiscale

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a lancé mardi 17 mai 2022 à Lomé, le programme d'assistance technique des « Inspecteurs des Impôts sans Frontières » (IISF). Sur dix-huit (18) mois, le programme permettra d'améliorer la capacité de vérification fiscale de l'OTR.



Initié pour les IISF, le programme porte sur une assistance en matière de vérification fiscale fondée sur l'apprentissage par la pratique. Lancé en mode hybride, le programme s'inscrit dans le cadre de la feuille de route 2020-2025 du gouvernement togolais. « Il répond à l'engagement pris par l'administration fiscale togolaise aux côtés de ses pairs dans la lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfice », a déclaré Atta-Kakra, représentant du Commissaire général de l'OTR. Ainsi, l'OTR entend pouvoir capter les flux objet d'évasion fiscale pour accroître le développement économique du pays.

En effet, le programme d'assistance des IISF est un partage d'expérience et de savoir-faire entre les fiscalistes sur les techniques de vérifications fiscales. Il vise à renforcer les compétences des vérificateurs de l'OTR et de mettre à disposition des bénéficiaires des outils innovants en vue de l'amélioration des vérifications fiscales. Lancé par l'OTR, le programme bénéficie de l'appui de la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP), de l'Organisation de Coopération et de développement économique (OCDE) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

En quoi consiste le programme ?

@gapola

Riposte contre le terrorisme dans le nord du pays:

De la sécurité au développement, le président Faure met les bouchées doubles

Suite de la page 3

l'Union Européenne, l'Union Africaine ou la CEDEAO, toutes ces organisations et les grandes chancelleries ont unanimement condamné cette barbarie et exprimé leur sympathie et compassion aux familles des militaires tombés sur le champ d'honneur, à leurs frères d'armes et à toute la population togolaise. L'un des messages est celle de l'ambassade des USA.

Dans un communiqué en date du 12 mai 2022, l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique a condamné avec « fermeté » cette attaque et présenté ses « sincères » condoléances aux familles des soldats tombés, au peuple togolais et aux Forces Armées Togolaises.

D'après le communiqué, l'attaque est survenue à un moment coïncidant avec une visite de l'ambassadeur, Elizabeth Fitzsimmons dans la même



Le PM Victoire Tomégah-Dogbé (milieu) lançant les travaux communautaires

région afin d'y rencontrer divers acteurs sociaux et administratifs pour discuter des contributions à la cohésion sociale dans les Savanes. Pour la diplomate, le caractère méprisable et cruel de l'attaque constitue la preuve que l'extrémisme violent n'a pas de justification et qu'il doit être combattu par tous les moyens légaux à disposition des Etats. «Le terrorisme doit être combattu avec tous les moyens légaux», affirme Elizabeth

Fitzsimmons « Les États-Unis continueront à se tenir aux côtés du Togo dans ses efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, à travers le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV) et les initiatives centrées sur les populations des différences agences américaines de développement », rassure l'ambassadeur.

Daniel A.

« Crise d'autorité, abus du pouvoir »:

Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan déballe tout

Notre monde est confronté aujourd'hui à une crise d'autorité à tous les niveaux de décision, ce qui conduit inévitablement à d'autres problèmes plus graves que les peuples connaissent avec des conséquences fâcheuses. Dans cet ouvrage, « Crise d'autorité, abus de pouvoir », Mgr Nicodème Anani Barrigah-Bénissan, Archevêque de Lomé, s'intéresse à l'autorité au sein de l'Eglise, qu'il faut ramener dans la vision de Dieu. Toutefois, la réflexion peut s'appliquer aussi à la politique, étant donné que c'est là où s'exerce par excellence le pouvoir, et donc l'autorité.

Dans cet ouvrage, Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan définit l'autorité comme l'ascendance que l'on peut exercer sur autrui à cause du poids que l'on a ou de la connaissance qu'on détient. L'autorité est reconnue sans imposition. Et c'est tout le contraire du pouvoir qui peut se définir comme la faculté d'exiger l'obéissance

ou la capacité légale de faire faire une chose et qui s'oppose donc à l'application de la force. Comme on peut le voir, l'autorité n'a pas besoin de pouvoir pour s'exercer, mais le pouvoir acquiert de l'autorité pour s'affirmer. On peut découvrir au fil des pages que là où le pouvoir cherche à imposer l'obéissance, l'autorité la suscite.



Il est à noter que l'auteur, dans ce livre, a d'abord généralisé l'exercice de l'autorité avant de la particulariser à l'Eglise, Famille de Dieu. A l'en croire, « la force de l'autorité ne se trouve donc pas dans la force, mais dans la reconnaissance ». On obéit naturellement à une autorité lorsqu'elle est reconnue par la société ou la communauté. « Celui qui détient l'autorité en politique, afin de faire respecter les lois qu'il édicte ou qu'il concourt à édicter, doit d'abord les respecter lui-même, c'est-à-dire leur obéir, à commencer par la loi suprême qu'est la constitution », a indiqué Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan qui ajoute : « Lorsque la force n'est pas accompagnée par l'exemple, à terme, elle perd son pouvoir éducateur et dégenère dans la tyrannie et dans l'autoritaire ».

Dans la seconde partie du livre, l'Evêque de Lomé a évoqué la crise d'autorité au sein

de l'Eglise. Selon lui, il est important d'éviter de réduire le peuple de Dieu à de petites élites, ce qui amène à vouloir faire taire la grande majorité des fidèles dont l'apport concourt à la réhabilitation de l'autorité dans la vision de Dieu. Il a utilisé le terme « cléricalisme » qui désigne cette tendance du clergé à s'imposer ou à imposer son opinion au public.

Dans l'Eglise, l'autorité est exercée par l'évêque et le prêtre par présidence, la collégialité et la communauté à travers leur triple charge (enseigner-sanctifier-gouverner le peuple de Dieu). Le fidèle laïc exerce également l'autorité au sein de l'Eglise, contrairement à ce qu'on pense. Ils affirment leur autorité autonome dans le monde à travers leur engagement dans la société, dans la famille. C'est pourquoi Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan appelle les responsables des

familles à vivre ce qu'ils enseignent à leur progéniture. « Dans une famille, la compétence ne précède pas l'autorité, mais la suit. Une autorité n'est crédible que dans la mesure où elle vit ce qu'elle enseigne », a-t-il invité. Il tient donc à la restauration de l'autorité au sein de l'Eglise, dans la famille, la vie sociétale, en particulier la politique.

Mgr Nicodème Anani Barrigah-Bénissan est Archevêque métropolitain de Lomé et administrateur du diocèse d'Atakpamé depuis 2019. Il a reçu tout récemment le premier prix littéraire du Togo pour sa pièce de théâtre « Le trône royal ». Il est poète, écrivain et musicien. C'est également un bon diplomate qui a été au service du Vatican pendant plusieurs années. L'ouvrage « Crise d'autorité, abus de pouvoir » qui sera dédié dans la journée d'aujourd'hui, sera disponible à partir de ce 19 mai 2022 dans toutes les librairies et auprès de l'éditeur. Le livre est déjà en vente sur Amazon et chez Bemusco à Lomé (Nyékonakpoé, immeuble IOKA) au prix de 5.000 FCFA.

La Rédaction

Attaque de Kpékankandi: Une «quinzaine d'assailants» a été tués, selon Yark

Une «quinzaine d'assailants» ont été tués par des militaires togolais, lors de l'attaque terroriste meurtrière perpétrée la semaine dernière dans le nord du Togo, a annoncé hier mercredi le ministre de la sécurité et de la protection civile le Général Yark Damehame lors d'une visite à Dapaong.

En effet, une semaine après cet incident, la grande muette commence par débattre sur le bilan réel de cette attaque terroriste qui a été fatale pour une dizaine d'éléments des forces de défense et de sécurité au Togo. Ce qu'on ne sait pas, c'est que lors de cette attaque, le groupe terroriste a perdu une quinzaine d'hommes tués par les militaires togolais.

L'information est tombée hier mercredi. Elle est du général de brigade, Damehame Yark, selon Savoirnews.

« Ce qu'ils (les assailants, ndlr) ont pu faire, c'est de transporter rapidement les corps de l'autre côté de la frontière où ils ont été inhumés », indique le ministre selon le site d'information.

Le général cite à ce propos des sources bien informées.

Sur le terrain, poursuit le ministre, la situation se présente bien entre les populations riveraines de cette attaque et les forces de défense et de sécurité togolaises.

« Les forces armées ont été sensibles à la réaction de nos populations sur le terrain. Aujourd'hui, elles collaborent et ça doit être à



tous les niveaux. Cela ne doit pas être seulement limité à la région du Nord, tout togolais doit se sentir concerné», ajoute-t-il.

L'objectif de ce déplacement s'enquérir de l'état de santé des militaires sur le flanc, mais également transmettre la solidarité et le soutien du gouvernement et du peuple togolais»

Au cours de la visite le ministre s'est par ailleurs entretenu avec les 13 blessés et le personnel soignant. Faut-il le rappeler ? C'est la 2ème fois que le Togo subit une attaque terroriste. La première fois, c'était en novembre 2021. Il n'y avait pas eu de mort. Les autorités sécuritaires avaient signalé que les terroristes avaient subi une contre-attaque digne de ce nom. C'était à Sanloaga, dans la préfecture de Kpendjal.

Daniel A.

En prélude à sa prise de fonction le nouveau DG du BIT, exprime sa reconnaissance au chef de l'Etat togolais

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a reçu le 17 mai 2022, le Directeur général du Bureau international du travail (BIT), Gibert Fossoun Hougbo, élu à la tête de l'institution le 25 mars dernier. Ce dernier a saisi cette occasion pour exprimer de vive voix au Président de la République toute sa reconnaissance et sa gratitude ainsi que ses remerciements au peuple togolais pour le soutien indispensable durant le processus de son élection. L'ancien premier ministre du Togo a partagé également avec le Chef de l'Etat les questions prioritaires de son mandat à savoir la lutte contre la vie chère, la protection sociale et la formalisation du secteur informel.

« L'une de mes priorités sera la réponse internationale aux questions du panier de la ménagère, de la vie chère et des poussées inflationnistes qui s'imposent et nous interpellent au niveau du BIT. Nous voulons aussi dans la mesure du possible, pousser à l'universalisation de la pro-



tection sociale. Le secteur qui est aussi lié à cette protection sociale, est le secteur informel. Nous nous emploierons au développement de la productivité et à la formalisation du secteur informel pour sa participation de façon plus optimale à la vie économique des pays », a annoncé Gibert Fossoun Hougbo, nouveau DG du BIT

Ce haut fonctionnaire des Nations unies, entend également relever les défis en matière de transition écologique et de lutte contre le travail des enfants et l'esclavage moderne. Ancien chef du gouvernement togolais, Gibert

Fossoun Hougbo est le onzième Directeur général du BIT et le premier africain à occuper ce poste de responsabilité grâce au leadership et la diplomatie agissante du président de la république. Il prendra fonction en octobre prochain au terme de son mandat au Fonds international de développement agricole (FIDA). Le Bureau international du travail (BIT) est un organisme rattaché à l'ONU, chargé des questions générales liées au travail dans le monde. Son siège se trouve à Genève en Suisse.

Daniel A.

Islam : Une chrétienne exécutée pour blasphème pendant que le président nigérien foule au pied la loi du coran sans être inquiété

Deborah Samuel Yakubu, une étudiante chrétienne a été lapidée à mort par des dizaines d'étudiants de son école. Comme argument, l'étudiante est accusée de blasphème contre le prophète Mahomet. Aussi bien l'évêque que le sultan musulman de Sokoto ont condamné ce crime et demandé que justice soit faite, appelant la population au calme.

A l'origine du drame, une note vocale

Lorsqu'elle faisait sa note vocale dans le groupe de la messagerie whatsapp de sa classe, Deborah Samuel Yakubu n'aurait jamais imaginé qu'elle signait sa condamnation à mort. La jeune étudiante chrétienne a été lapidée à mort par des dizaines d'étudiants de l'école Shehu Shagari, qui ont par la suite brûlé son corps. Ces faits tragiques ont été rapportés jeudi 12 mai dans un communiqué de la police de l'Etat de Sokoto où a eu lieu le drame. Accusée de blasphème

Suivant des témoignages crédibles, Deborah Samuel s'était plainte de l'afflux des messages religieux sur le groupe Whatsapp de sa classe. L'étudiante avait fait une note vocale pour rappeler à ses camarades de classe la finalité académique du forum. C'est ce commentaire jugé blasphématoire à l'égard du prophète Mahomet qui aurait provoqué l'ire de ses camarades fanatiques qui l'ont tuée par lapidation, puis brûlé son corps. Dans une vidéo, qui a circulé jeudi 12 mai sur les réseaux sociaux, on voit la scène effroyable du lynchage de l'étudiante par une foule déchaînée. Deux suspects ont été arrêtés, selon la police, tandis que les autorités scolaires ont annoncé la fer-

meture immédiate de l'école, renvoyant les étudiants chez eux.

Un acte inhumain dont les auteurs doivent être punis

L'évêque de Sokoto, Mgr Mathew Hassan Kukah a condamné un «acte inhumain», dont les auteurs doivent être punis conformément aux lois du pays, quelle que soit leur motivation. Pour l'ordinaire de Sokoto, cet acte criminel «n'a rien à voir avec la religion», soulignant la cohabitation pacifique entre chrétiens et leurs voisins musulmans à Sokoto au fil des ans. Mgr Hassan Kukah demande ainsi «aux autorités d'enquêter sur cette tragédie et de veiller à ce que tous les coupables soient traduits en justice». Il a par ailleurs invité «tous les chrétiens de Sokoto et des environs à rester calmes et à prier pour le repos de l'âme de Mme Deborah», non sans exprimer sa sympathie pour les proches de la victime.

Un crime injustifiable selon le sultan de Sokoto

Le sultan de Sokoto, Muhammadu Sa'ad Abubakar, a également exprimé sa consternation suite à la mort de l'étudiante. Dans un communiqué de presse, «le conseil du sultanat a condamné l'incident dans sa totalité et a exhorté les agences de sécurité à traduire en justice les



L'étudiante exécutée au nom de l'Islam

auteurs de cet incident injustifiable». Comme l'évêque de Sokoto, le conseil de la plus haute autorité spirituelle de tous les musulmans nigériens exhorte «tout le monde à rester calme et à assurer une coexistence pacifique entre tous les habitants de l'Etat et de la nation».

Mettre fin à la charia

Dans l'Etat de Sokoto, comme dans onze autres Etats du nord du pays, la charia est appliquée parallèlement au droit commun. La loi islamique punit de la peine de mort les coupables de «blasphème». En juin dernier, les évêques du Nigeria ont présenté à la commission sénatoriale sur la réforme constitutionnelle un mémorandum demandant de «mettre fin au statut dont jouit l'Islam dans la constitution», qui contredit la laïcité de l'Etat, consacrée par les articles 10 et 38 de la constitution. L'évêque avait souligné que la création des tribunaux de la charia, comme les références à la loi islamique dans la constitution, sont causes de graves inégalités dans le système judiciaire nigérien et

mettent en péril les «libertés de pensée, de conscience, de religion, de culte, d'enseignement, de pratique et d'observance de ses croyances

L'autre paradoxe, c'est quand le jeune Deborah Samuel perd sa vie pour ce qu'on dit «blasphème» et qu'au même moment le président Bazoum qui est un fervent musulman interdit sans aucune représaille, la polygamie à ses ministres, une décision qui va à l'encontre de prescription du saint coran.

Au Niger, les ministres du gouvernement sont fixés. Leur président ne veut pas qu'un ministre prenne sa seconde épouse. Un ministre qui outrepasserait les consignes, resterait dehors du gouvernement. Le président du Niger, Mohamed Bazoum a été clair avec ses ministres. Aucun d'eux ne prendra une seconde épouse. Un ministre dans l'actuel sous Bazoum avec plus d'une femme, c'est interdit formellement. Bazoum leur a tout simplement demandé de s'abstenir d'en avoir. Et d'avertir que, ceux qui seraient tentés d'en avoir

sont invités à quitter le gouvernement. Une déclaration-choc faite devant des femmes, à l'occasion de la journée de la Femme au Niger. «C'est pourquoi l'autre fois, j'ai dit à mes ministres, nous devons donner l'exemple, tant que vous êtes dans mon gouvernement à moi, il vous est interdit de prendre une femme supplémentaire. Le ministre qui veut prendre une femme supplémentaire, on ne lui interdit pas, mais il doit quitter le gouvernement», affirme Mohamed Bazoum qui dit vouloir provoquer le débat. Selon le président du Niger, «une certaine polygamie est une mauvaise chose et je prends le risque de le dire et je l'assume. Ceux qui vont nous combattre, ils disent que c'est notre religion qui l'a dit, c'est faux, c'est faux, c'est faux. En tout cas, si on se réfère au Coran, c'est faux. Que dit la sourate An Nissa?», continue-t-il en disant que la polygamie n'est pas forcément conseillée. Avant de mettre en garde ses ministres. «C'est pourquoi l'autre fois, j'ai dit à mes ministres, nous devons donner l'exemple, tant que vous êtes dans mon gouvernement à moi, il vous est interdit de prendre une femme supplémentaire. Le ministre qui veut prendre une femme supplémentaire, on ne lui interdit pas, mais il doit quitter le gouvernement», affirme Mohamed Bazoum qui dit vouloir provoquer le débat.

Essobiou A.

France: Emmanuel Macron nomme Élisabeth Borne Première ministre

Fin du suspense. Trois semaines après sa réélection, Emmanuel Macron a choisi sa Première ministre : il s'agit d'Élisabeth Borne. À 61 ans, elle succède à Jean Castex. «C'est une nouvelle ère qui s'ouvre», avait commenté dimanche auprès du journal Le Parisien Jean Castex. Celui qui s'est auto-proclamé «Premier ministre de l'intendance» a affirmé partir «sans remords ni regret», après près de deux ans à Matignon. Dès la fin de la campagne de second tour, Em-

manuel Macron avait annoncé sa volonté de nommer une femme Première ministre avec point d'ancrage : la planification écologique, la justice sociale et l'égalité des chances.

Élisabeth Borne, technicienne tenace, jugée loyale, est perçue par la macronie comme ayant fait ses preuves au gouvernement pendant tout le dernier quinquennat, des Transports au Travail en passant par l'Écologie. Outre l'avantage d'être une femme, cette ancienne directrice de cabinet de Ségolène Royal a également le mérite d'appartenir à l'aile gauche de la macronie, un atout à l'heure

où s'annoncent de nouvelles réformes sociales, à commencer par «la mère des batailles» sur les retraites.

Polytechnicienne, ancienne préfète de la région Poitou-Charentes, ex-dirigeante de la RATP, la sexagénaire qui revendique une fibre sociale est réputée pour son autorité et son sérieux en macronie. Elle n'a jamais été élue, mais se présente aux législatives dans le Calvados, Élisabeth Borne a les faveurs d'Alexis Kohler, le secrétaire général de l'Élysée. «Une techno, un profil académique, la continuité», résumait-on dans l'entourage d'Emmanuel



Macron. Comme nous le révélerons dimanche, Emmanuel Macron aurait à cœur de «poursuivre le dépassement politique» en nommant une personnalité qui ne serait pas directement issue de sa majorité. Et ces derniers temps, observe un stratège du pouvoir, «Élisabeth Borne n'a été

associée à rien politiquement».

Rappelons qu'Élisabeth Borne est la deuxième cheffe du gouvernement que la France a connu après Edith Cresson 1991 – 1992 nouvelledafrique.com

Football et homosexualité : Quand Idrissa Gana Gueye se fait respecter

Valérie Péresse, la Présidente de la région Ile-de-France a demandé lundi 16 mai au Paris Saint-Germain (PSG) des sanctions contre son milieu de terrain Idrissa Gueye. La raison, ce dernier aurait refusé de disputer la rencontre face à Montpellier samedi car ce match s'inscrivait dans le cadre de la journée mondiale contre l'homophobie.



A en croire Péresse les footballeurs sont des exemples pour les jeunes et c'est pourquoi elle a demandé via les réseaux sociaux que cet incident ne reste pas impuni.

« Les joueurs d'un club de football, et ceux du PSG en particulier, sont des figures d'identification pour nos jeunes. Ils ont un devoir d'exemplarité. Un refus d'Idrissa Gana Gueye de s'associer à la lutte contre l'homophobie ne pourrait rester sans sanction ! », a écrit sur Twitter Valérie Péresse en mentionnant directement le compte officiel du PSG.

Absent surprise du match à Montpellier samedi dernier en Ligue 1, le milieu sénégalais du PSG Idrissa Gueye n'a pas voulu, jouer avec un maillot au flocage arc-en-ciel pour la journée de lutte contre l'homophobie et en soutien à la communauté des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres (LGBTQ+).

Il est à noter que le joueur sénégalais était initialement

présent dans le groupe parisien pour le déplacement dans l'Hérault, mais au finish il n'était finalement pas sur la feuille de match. Après la victoire (4-0) du PSG, Mauricio Pochettino s'était montré assez flou concernant le forfait de son joueur : « Idrissa a effectué le voyage à Montpellier, mais pour des raisons personnelles il a dû sortir de la feuille de match. Mais il n'était pas blessé », avait répondu le coach argentin face à la presse. Valérie Péresse exige des sanctions contre Idrissa Gueye. A ces menaces le joueur répond. Valéry Péresse demande une sanction contre Idrissa Gana Gueye (un joueur du PSG) qui a n'a pas voulu jouer avec un maillot de soutien à la communauté LGBTQ+?

« JE SUIS le fils d'un Peuple qui a ses PRINCIPES, ses CONVICTIONS et son HUMANITÉ. Je ne suis PAS FRANÇAIS mais SÉNÉGALAIS. Votre DRAPEAU est colorée, ma FOI est ancrée. Mes CHOIX vous ont choqués. Ils font ma fierté. J'ai joué avec des CHRÉTIENS, JUIFS, ANIMISTES.

« Je n'ai jamais jugé. Je vis de mes principes et vous me jugez !

« VOUS DITES que le football UNIT. Ma Religion RÉUNIT ! En football la décision de l'arbitre est parfois mitigée. Pourtant vous l'acceptez. « VOUS ME TAXEZ d'HOMOPHOBIE, alors que vous êtes des XÉNOPHOBES !

« VOUS INTERDISEZ le voile et vous m'insultez sur la toile. Je suis un footballeur, pas un suiveur.

« QUAND on nous insulte dans les stades, vous restez fades.

« JE SUIS Idrissa Gana GUËYE

Et non pas Idrissa Gana GAY !

« VOUS AVEZ Eric ZEMMOUR, moi j'ai l'AMOUR ! Valérie fait un prêt à la est ce qu'il est et respecte toute les religions révélées. Il est bien éduqué et respecte toutes les identités. « IDRISSE GANA GUËYE n'est pas un complexé c'est un Sénégalais. Ta liberté s'arrête là où commence la mienne.

« ALORS, RESPECTE MES CONVICTIONS ! ET GARDE LES TIENNES ».

(IGG) Une réaction saluée par le président sénégalais. En effet, Idrissa Gueye a reçu un soutien de poids mardi en la personne de Macky Sall. Le président du Sénégal a déclaré sur Twitter : « Je soutiens Idrissa Gana Gueye. Ses convictions

religieuses doivent être respectées. »

Daniela.

AVIS DE DECES

Togbui KOSSIVI KOSSI ZAVON Modzro IV, Chef canton de Kovié;
Togbui Agbéko Améli ADOLÉ HOUME VI, Chef traditionnel d'Afangnan ;
Togbui, GATOWONOU Kodjo AVOULETEY III, Chef du Quartier Bè-Kpota ;
La famille ADRAKE du TOGO et du GHANA ;
La famille ZOZO du TOGO ;
Les enfants de la défunte :
AKOUA Françoise ; Koffi Sato ; Frida ; Laëtitia ; Comlanvi Régis,
Les familles parentes alliées et amies, profondément touchées des nombreuses marques de sympathies et d'affections que vous leur avez témoignées, de diverses manières, lors du décès de leur très chère et regrettée :



Veuve ZOZO Afi Biova Béatrice, née ADRAKE Dite "Tanti" Revendeuse à Lomé
Rappelée à Dieu le 30 avril 2022 au CHU S.O. de Lomé dans sa 71ème année,

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 20 mai 2022
18h 30 : veillée de prières et de chants en l'Eglise Evangélique Presbytérienne, Paroisse de Bè-Kpota

Samedi 21 mai 2022
07h 30 : levée du corps au domicile de la défunte
08h 30 : culte d'enterrement en la même paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota
Les salutations d'usage sont reçues dans la maison mortuaire après l'enterrement

Maison mortuaire : Maison ZOZO Kossi Aglamey Christophe à Bè-Kpota, face à la Mosquée

NB : le présent programme tient compte des mesures barrières

Elim CAN 2023 –Togo : 52 joueurs présélectionnés contre l'eSwatini et le Cap-Vert

Après avoir raté les CAN 2019 et 2021, le Togo veut absolument se qualifier pour l'édition de 2023 en Côte d'Ivoire. Et cela passe par l'eSwatini et le Cap-Vert lors des deux premières journées des Eliminatoires. Pour ces deux rencontres, Paulo Duarte a présélectionné 52 joueurs.



Une liste très élargie. Elle est composée des habitués de la sélection comme Djene Dakonam et Fodoh Laba, des U23 qui se sont illustrés lors du stage d'Antalya à l'instar Kévin Boma, Karim Dermene et certains U20 qui ont disputé la récente compétition zonale au Niger (Enzo Dovlo).

Paulo Duarte va dévoiler la liste définitive ce jeudi 19 mai au cours d'une conférence de presse.

Rappelons que le Togo joue face à l'eSwatini le vendredi 3 juin au stade de Kégué avant le déplacement à Marrakech le 7 juin pour y affronter le Cap-Vert.

La liste des présélectionnés :

Gardiens : Abdoul Moubarak Aigba (Chabab Moham-

media, Maroc), Malcolm Barcola (Lyon, France), Steven Mensah (Hambourg, Allemagne), Atissou Paroussie (ASCK), Youssouf Morou (Dyto)

Défenseurs : Abdoul Bode (ASCK), Koffi Ayivi (Gomido), Benjamin Holette (ASCK), Dakonam Djene (Getafe, Espagne), Emmanuel Hackman (Gil Vicente, Portugal), Frédéric Ananou (Paderborn, Allemagne), Kangnivi Ama Tchoutchoui (FC Nouadhibou, Mauritanie), Kevin Boma (Angers, France), Kennedy Boateng (Santa Clara, Portugal), Klousseh Agbozo (Abu Salem, Libye), Loïc Bessile (Charleroi, Belgique), Mathieu Dotse (Dyto), Mawouna Amevor (FC Eindhoven, Pays-Bas), Aboudou-Moutalebi Ouro-Wetchire (Dyto), Steven Nador (Spal,

Italie), Youssifou Atte (Legon Cities, Ghana)

Milieux : Alaixys Romao (Ionikos, Grèce), Jérémie Akakpo (Unisport), Dikeni Salifou (Augsburg, Allemagne), Floyd Ayité (Valenciennes, France), Gnama Akate (Al Naft, Iraq), Franco Atchou (Erbil, Iraq), Karim Dermene (Feyenoord, Pays-Bas), Malik Djibril (Vicenza, Italie), Marouf Tchakei (AS Vita Club, RD Congo), Komi Agbeko (Eclair Foot), Roger Aholou (US Monastir, Tunisie), Samsoudin Ouro (NS Mura, Sloveenie), Samuel Asamoah (U Craiova, Roumanie), Jarry Ahoro (AS Togo Port)

Attaquants : Yao Allah (JCA), David Henen (KV Kortrijk, Belgique), Enzo Dovlo (Illkirch Graffenstaden, France), Etienne Amenyido (St Pauli, Allemagne), Kossi Adetou (Negeri Sembilan, Malaisie), Ismail Ouro-Agoro (Saint George, Ethiopie), Guillaume Yenoussi (FC Haguenu, France), Junior Akakpo (Entente II), Justin Yere (Dyto), Kevin Denkey (Cercle Brugge, Belgique), Kodjo Laba (Al Ain, Emirats arabes unis), Nadir Ayeva (Orebro Syrianska, Suède), Euloge Placca (Al Tadamon, Koweït), Richard Nane (Hafia, Guinée), Serge Nyuiadzi (Ordabasy, Kazakhstan), Tawfik Moukaila (Gbohloe-Su), Thibault Klidje (Girondins de Bordeaux, France).

Equipe sportif

DOUANES AEROPORT

EXIGEZ LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
CONTRE TOUT PAIEMENT

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION APPELEZ LE NUMÉRO VERT : **8280**



La douane se rend disponible aux voyageurs pour toute information et renseignement relative à ses services. En vue de lutter efficacement contre la corruption, l'OTR a mis un numéro vert, 8280, à la disposition des voyageurs pour dénoncer tout acte de corruption.

Web : www.otr.tg
Email : dodacp@otr.tg / otr@otr.tg
Tél : (douane aéroport) : +228 22 26 01 47







La SAFER

Le Système autonome de financement de l'entretien routier, SAFER, un fonds d'entretien routier de dernière génération, est une initiative du gouvernement togolais, préservée par l'État, destinée à assurer le développement durable de nos infrastructures routières.

Créée par décret n°0 3013-018/PR du 26 mars 2012, la SAFER est un établissement public, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative.

Elle dispose de plusieurs instances dirigeantes, à savoir un conseil de surveillance, qui est chargé d'assurer la gestion des ressources dans les domaines concernant notamment les infrastructures routières, les Finances, les Transports, les Pôles ruraux et d'investissement. Elle est aussi dotée d'un conseil d'administration composé de trois représentants du gouvernement, de deux représentants du secteur privé et de deux représentants des usagers de la route. La SAFER est également dotée d'une direction, responsable de la gestion de la société et

responsable de sa gestion devant le conseil d'administration.

Elle se fait reconnaître sur toute l'étendue du territoire par des postes de péages, entre autres, sur la route nationale N°1 à Compté et le poste de passage de Gbété, qui se chargent de la collecte des fonds destinés aux routes, ainsi que d'autres activités de construction. Elle se fait aussi identifier sur le terrain par des services d'entretien routier, chargés du nettoyage des routes et du stockage des matériaux.

SAFER est également un client de « Cho Africa Online », qui lui offre ses services en matière de communication, de marketing ainsi que des renseignements à toute personne morale ou physique, en la contactant au 01 67 5 5 5 5 5.

La SAFER est membre de l'Association des Fonds d'entretien routier africain (AFERA) et fait partie de la liste des Clients bancaires d'Afrique de l'ouest (COBAC), un établissement bancaire régional de la même organisation.

- ENTRETIEN ROUTIER**
- GESTION DES POSTES DE PEAGES**
- APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Route nationale n°1 (Agoè Cacavé) Lomé-Togo BR8646 Tél: +228 22 51 88 55

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS

RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES